



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

lycée général  
et technologique  
Les Haberges

académie  
Besançon

A Vesoul, le 13 novembre 2020

La Provisseure

Aux parents d'élèves et étudiants  
de 2<sup>ème</sup> année de BTS  
du lycée les Haberges

Objet : Protocole sanitaire

La Provisseure

Madame, Monsieur,

La situation sanitaire actuelle nous oblige à diviser les effectifs des classes par deux,  
**sauf pour les classes de 2<sup>ème</sup> année de BTS.**

Téléphone  
03 84 97 17 20

Fax  
03 84 97 17 35

Mél.  
ce.0701052n@ac  
-besancon.fr

1, rue du Dr  
Jean Georges  
GIRARD  
70000 - Vesoul

En effet, les BTS 2<sup>ème</sup> année en SAM sont 15 en classe. Le protocole sanitaire peut être correctement respecté.

En BTS 2<sup>ème</sup> année de NDRC, les élèves partent en stage à partir du lundi 23 novembre.

**La semaine du 16 novembre, tous les étudiants doivent être présents en classe pour préparer cette période de formation en entreprise.**

En salle de restauration, à partir du lundi 16 novembre, les élèves déjeuneront seuls à une table afin de limiter les risques de contamination pendant le repas. Des zones seront réservées aux élèves par niveau pour un traçage si besoin.

La mise en oeuvre des différents protocoles sanitaires entraînent un retard dans le calcul et l'envoi des factures de demi-pension.

Dans le cadre de Vigipirate renforcé, il sera demandé aux élèves d'éviter les rassemblements devant le lycée, à toute heure de la journée.

Les pauses devront se réaliser dans le parc ou à l'intérieur du lycée.

L'espace fumeur est déplacé en dehors du parvis côté foyer.

Soyez assurés de notre vigilance et de notre accompagnement pour la santé et le bien être de vos enfants.

Je vous prie, d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

La Provisseure,  
Aurélie Guillot